

Maisons-Alfort

Janvier 2022 #504

le mag

*Tous unis dans un même élan
pour Maisons-Alfort*

BELLE ANNÉE 2022

À LA UNE

Les événements marquants
de l'année 2021

P. 6

ACTUALITÉS

Le creusement de la ligne 15
Sud s'est terminé

P. 11

PRATIQUE

Faites-vous accompagner
par une conseillère numérique

P. 21



06

À LA UNE
2021,
retour sur une année
à Maisons-Alfort

11

ACTUALITÉS

Grand Paris Express :
le creusement de la
ligne 15 Sud s'est
terminé



15

CADRE DE VIE
Plan 1 000
arbres :
les plantations se
poursuivent !



PRATIQUE
Faites-vous
accompagner
par une
conseillère
numérique

21



24

SORTIES CULTURELLES

Découvrez le
programme
de ce début d'année !

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet www.maisons-alfort.fr

Janvier 2022

Directeur de la publication: Marie France Parrain • **Rédaction:** Solenne Dimofski • **SR:** Isabelle Hamon •

Conception - Réalisation: E-media • **Impression:** Le Réveil de la Marne • **Photos:** Service Communication, RP -

Le Nai, Dinh, Lastes • **Tirage:** 32 000 exemplaires • **Dépôt légal:** 3 501P



Marie France Parrain
Maire de Maisons-Alfort
Conseillère départementale
du Val-de-Marne



Chères Maisonnaises,
chers Maisonnais,

Je vous présente à toutes et tous mes vœux les plus sincères et chaleureux pour l'année 2022! Je souhaite qu'elle puisse vous apporter douceur et joie de vivre, qu'elle vous permette de partager avec ceux qui vous sont chers des moments d'enthousiasme et de bonheur, et surtout qu'elle vous donne l'opportunité de concrétiser tous vos projets pour l'avenir.

La crise sanitaire due au COVID-19 qui perdure depuis deux ans maintenant nous oblige à la prudence et à la vigilance notamment pour les plus âgés et fragiles d'entre nous. Mais malgré les contraintes qui s'imposent à nous dans notre quotidien, nous ne devons pas céder à la tentation du repli sur soi ou de l'oubli du bien-vivre à Maisons-Alfort.

Plus que jamais en effet, il me semble essentiel de continuer à entretenir, ensemble, ce qui fait le dynamisme de Maisons-Alfort et la richesse de notre vie locale. C'est dans cet esprit que j'ai

souhaité vous adresser ce message «*Tous unis dans un même élan pour Maisons-Alfort*» pour l'année 2022.

Vous connaissez l'engagement de l'équipe de la Majorité Municipale à œuvrer dans tous les domaines pour répondre aux aspirations de chacune et chacun d'entre vous. Vous savez pouvoir compter sur nous pour apporter une réponse adaptée à vos besoins et pour relever les défis majeurs de notre société en matière d'écologie, de santé, d'emploi, d'éducation ou de sécurité. Mais si notre rôle d'élus est bien évidemment d'impulser une dynamique pour Maisons-Alfort, vous êtes également indispensables au développement harmonieux de notre commune.

Je me réjouis de constater que Maisons-Alfort compte sur ce bel esprit de cohésion et sur cette volonté de la part des Maisonnais de défendre ce qui fait l'identité de notre ville et de contribuer à en faire chaque jour une ville où il fait bon vivre.

Pour preuve, ces images rétrospectives de l'année 2021 qui retracent les différents événements qui nous ont réunis ainsi que les projets qui ont vu le jour et qui illustrent le dynamisme de notre ville.

En 2022, nous continuerons à investir et à mettre en œuvre notre programme de mandat comme nous nous y sommes engagés vis-à-vis de tous les Maisonnais, et ce toujours dans le cadre d'une gestion saine et équilibrée des finances locales.

Parmi ces projets, figure notamment la création d'un espace dédié aux jeunes dans le quartier des Juilliottes qui accueillera le Bureau Information Jeunesse, des espaces de travail

partagés, des services de recherche de formations et d'emploi, un «Fab Lab» et un lieu où se produiront les jeunes artistes maisonnaïses. Nous allons poser une pelouse synthétique pour le football et le rugby au stade des Juilliottes, poursuivre le programme de réfection et de végétalisation des cours d'écoles et débiter la création d'une véritable ferme urbaine avec la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits de bâtiments communaux. Dans le domaine de la sécurité qui constitue une priorité forte de l'équipe municipale, nous allons déployer la vidéoprotection sur notre territoire et engager la future construction d'un nouveau commissariat de police à Maisons-Alfort. En effet, le bâtiment actuel qui accueille les effectifs de police n'étant plus en mesure de répondre aux besoins des forces de sécurité, la Ville a établi avec les services de l'État une convention qui pose les bases de ce projet de réalisation d'un nouveau commissariat.

Nous veillerons bien évidemment à poursuivre, comme nous l'avons toujours fait, l'entretien et la rénovation des équipements publics, à embellir et protéger nos espaces verts et proposer des services de qualité, adaptés à toutes les générations.

Vous pouvez compter sur moi, en tant que Maire, avec mon équipe municipale pour soutenir vos actions et accompagner vos projets, conforter et relayer vos succès, pour fédérer toutes les énergies et préserver les liens de proximité à Maisons-Alfort auxquels nous tenons tant.

Très belle année 2022 à toutes et tous!

POUR LE TÉLÉTHON, LES MAISONNAIS SE SONT MOBILISÉS

Après une édition 2020 marquée par la crise sanitaire, les Maisonnais ont répondu présent à ce rendez-vous de la solidarité. De nouveau jalonnée par de nombreuses manifestations, cette 35^e édition du Téléthon a permis de récolter 31 150 euros au profit de la recherche et de la lutte contre les maladies rares grâce au bel élan de générosité dont ont fait preuve une nouvelle fois les Maisonnais. Solidaires, ces derniers ont ainsi chaussé leurs baskets pour la course en relais La Maisonnaise, escaladé en famille la grande échelle des pompiers et relevé des défis sportifs à leurs côtés sur le parvis de l'Hôtel de ville ou encore réalisé leur baptême de plongée au centre aquatique Arthur Hévette, sans oublier la soirée dansante au Moulin Brûlé. Un grand merci au Comité d'organisation du Téléthon, à l'ensemble des bénévoles, participants et associations pour leur investissement.



DES COURSES POUR LA BONNE CAUSE

Remplir davantage son caddie lorsque l'on fait ses courses pour donner ensuite à ceux qui en ont besoin. Un geste de solidarité effectué par de nombreux Maisonnais le dernier week-end de novembre à l'occasion de la collecte des banques alimentaires à destination des personnes les plus démunies. Chaque année, plusieurs associations solidaires maisonnaises et leurs bénévoles (Rotary Club, la Société Saint-Vincent de Paul et le Lions Club) se mobilisent afin de récolter des produits de première nécessité dans divers supermarchés de la ville. Ainsi, ce sont près de 3 tonnes de denrées qui ont été collectées par le Rotary Club, 2,2 tonnes, soit l'équivalent de 4 200 repas par les bénévoles du Lions Club et 7,8 tonnes par la Société Saint-Vincent de Paul. Cette année, elles ont été rejointes par la Croix-Rouge qui s'est associée à ce mouvement national. Bravo aux bénévoles et aux Maisonnais pour leur générosité!

GOÛTERS DE NOËL REPORTÉS... MAIS DISTRIBUTION DE CHOCOLATS RÉUSSIE !

Cette année encore, les goûters de Noël ont dû être reportés à une date ultérieure en raison de la dégradation de la situation sanitaire constatée au mois de décembre. Des mesures renforcées ont été prises pour protéger au mieux la santé de tous les Maisonnais, et en particulier celle des seniors. Néanmoins, l'esprit de Noël a su prendre le dessus : des distributions de boîtes de chocolats et de colis ont eu lieu dans tous les quartiers de la ville. Au Moulin Brûlé, dans les centres socioculturels ou encore à l'Hôtel de ville, les seniors maisonnais ont bénéficié de cette distribution près de chez eux. Au total, pas moins de 1 500 colis et 4 200 boîtes de chocolats ont été offerts à leurs destinataires... la magie de Noël a ainsi pu être maintenue !



NOËL 2021 : LE QUARTIER DE CHARENTONNEAU EN FÊTE !

Du 15 au 18 décembre dernier, les Maisonnais ont pu profiter de divers stands et animations organisés par l'Association des Commerçants et Artisans de Charentonneau (ACAC). Pour l'occasion, le Père Noël a envoyé à Maisons-Alfort quelques-uns de ses lutins, qui ont éveillé la curiosité des jeunes visiteurs grâce à leurs créations en ballon de baudruche. Bijoux, produits cosmétiques... les plus grands ont pu réaliser leurs achats de Noël auprès d'artisans locaux tout en savourant diverses sucreries proposées au stand gourmand. Grâce à la boîte à lettres du Père Noël, mise à disposition par l'ACAC, les vœux de dizaines d'enfants ont voyagé jusqu'au pôle Nord tout au long du mois de décembre !

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « LE PHOTO CLUB RELÈVE DES DÉFIS »

En présence du maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain, de notre député et de la maire-adjointe aux Affaires culturelles, Catherine Hervé, le vernissage de l'exposition « Le Photo Club relève des défis » s'est déroulé le 10 décembre. Une centaine de clichés a été présentée au public à la bibliothèque André Malraux. Cette exposition est le fruit du travail d'une quinzaine de photographes, dont la présidente de l'association, Michèle Aubert. Durant la crise sanitaire, ces derniers ont conservé un lien en se lançant des défis photographiques autour de sept thèmes. Les visiteurs ont ainsi pu admirer les différentes sensibilités et inspirations de leurs auteurs, tout en restant maîtres de leur propre interprétation. Ce vernissage a également été l'occasion de rendre hommage à Serge Gauquelin, vice-président du Photo-Club, qui nous a quittés en juin dernier.



UN NOËL CÉLÉBRÉ EN MUSIQUE PAR LES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE

Les 11 et 12 décembre dernier, les élèves du conservatoire, accompagnés par leurs professeurs, ont donné deux concerts de Noël. Lors de ces deux soirées musicales, les notes des jeunes musiciens et chanteurs ainsi que de leurs aînés et enseignants ont résonné en l'église Saint Remi pour le plus grand plaisir des spectateurs venus nombreux assister aux représentations. L'occasion pour les élèves de montrer le fruit de leurs heures de travail à un public ravi de patienter en musique jusqu'à l'arrivée du Père Noël.

2021, retour sur une année à Maisons-Alfort

ÉQUIPEMENT

La maternelle Charles Péguy entièrement rénovée



La maternelle Charles Péguy a bénéficié d'une transformation d'ampleur qui s'est achevée à la rentrée. D'un montant de 1,6 million d'euros, les travaux ont consisté en une rénovation totale de l'ensemble des locaux ainsi qu'à une extension du bâtiment existant. De plus, la cour a été entièrement redessinée et dotée de nouveaux aménagements.



ÉCOLOGIE

Une Ville toujours plus verte



Si l'écologie a toujours été une priorité de l'équipe municipale, la Ville de Maisons-Alfort a réaffirmé ses engagements par la multiplication d'actions concrètes en 2021. Ainsi, dans le cadre d'un partenariat avec la Gendarmerie nationale, le Fort de Charenton a accueilli le maraîchage municipal afin de fournir en fruits et légumes de saison et cultivés de manière biologique les crèches municipales tandis que de l'écopâturage a été mis en place pour entretenir les espaces verts des contreforts de manière durable. En parallèle, la Ville propose désormais trois opérations aux Maisonnais pour qu'ils puissent œuvrer à leur échelle : l'adoption de poules (proposée également aux écoles), la végétalisation de leurs pieds de murs et la plantation d'arbres chez eux fournis par la Ville dans le cadre du plan « 1 000 arbres pour Maisons-Alfort ». Sans oublier le lancement en octobre dernier du Défi Familles Zéro Déchet.



SPORT & LOISIRS

Lancement du Sport Découverte



Cet automne, la Ville a lancé le Sport Découverte à destination des enfants scolarisés dans les écoles élémentaires. Le principe de ce dispositif gratuit consiste à proposer deux à trois séances d'essai d'une discipline en partenariat avec des associations sportives maisonnaises afin que les jeunes Maisonnaises puissent découvrir un sport avant peut-être de l'adopter. Parmi les sports déjà proposés à l'essai, du tennis de table, de la plongée et du rugby.



Un nouveau club-house pour la JSA

En octobre dernier, l'équipe municipale a inauguré le nouveau club-house de la JSA Tennis qui a été entièrement repensé et agrandi par les services techniques de la Ville. Après un an de travaux, la JSA Tennis bénéficie désormais d'un nouvel espace moderne, au confort et à l'accessibilité améliorés.

SOLIDARITÉ

Maisons-Alfort ouvre l'un des premiers centres de vaccination



Le centre de vaccination de Maisons-Alfort a ouvert ses portes le 19 janvier 2021 afin d'offrir aux Maisonnaises un service de proximité et la possibilité de se faire vacciner dans les meilleures conditions. Face à la situation actuelle, la Ville a décidé de maintenir son activité autant que nécessaire.

CULTURE

Le théâtre Claude Debussy a fêté ses 40 ans!



À l'occasion d'un week-end spécial riche en spectacles et animations, le théâtre Claude Debussy a célébré ses 40 années d'existence. Inauguré le 12 septembre 1981, il bénéficie de travaux de rénovation en 2008, 2013 puis en 2017. En mars 2016, l'offre culturelle s'étoffe : le 7^e art fait son entrée avec la création du Ciné Debussy, qui vous propose quatre séances par semaine.

L'année 2021, c'est également l'installation de trois nouvelles boîtes à livres dans les quartiers Liberté Vert de Maisons et Les Planètes, respectivement situées rue Jean Jaurès, près du Square Dufourmantelle, avenue de la Liberté à côté du bureau de Poste et rue de Marne, près de l'entrée du groupe scolaire Les Planètes. Au total, neuf boîtes à livres sont disponibles.

ÉVÈNEMENT

Marie France Parrain devient maire de Maisons-Alfort

Suite aux élections départementales et régionales les 20 et 27 juin, et à l'élection d'Olivier Capitanio en tant que président du département du Val-de-Marne, Marie France Parrain, Maisonnaise depuis l'enfance, membre du Conseil municipal depuis 2014 et 1^{er} maire-adjoint depuis 2017 a été élue au sein du Conseil municipal pour lui succéder en tant que maire de Maisons-Alfort. Elle devient ainsi la première femme à occuper cette fonction au sein de notre ville.



TRANSPORTS

Installation de bornes de recharge électrique



Suite à l'arrêt brutal du service Autolib' en 2018, la municipalité a décidé d'équiper la ville de bornes de recharge pour véhicules électriques. Maisons-Alfort en compte désormais quatre en service situées au 92 avenue du Général Leclerc dans le quartier des Juillottes, au 2 rue Danielle Casanova dans le quartier des Planètes, rue Auguste Simon et au 166 rue Jean Jaurès dans les quartiers du Centre et Liberté Vert de Maisons.

CADRE DE VIE

Protections phoniques : fin de la pose des murs anti-bruit

Les travaux de construction et la végétalisation des murs antibruit le long de l'A4 Sud au niveau du chemin de halage à Saint-Maurice se sont achevés cet été. Réduisant nettement les nuisances sonores, ces nouvelles protections phoniques permettent ainsi d'améliorer la qualité de vie des Maisonnais.

PROJETS

Les travaux de la Maison de l'Environnement ont débuté



Depuis avril, les ouvriers sont à pied d'œuvre pour construire ce nouveau lieu entièrement dédié à la protection de l'environnement et à la préservation de la biodiversité. Les Maisonnais pourront venir s'informer mais aussi se former afin de participer à leur échelle à la transition écologique. L'équipement sera complété par une péniche qui accueillera des salles de réunion et un café associatif. Il doit ouvrir ses portes en 2022.

L'agrandissement du parvis de la mairie



Autre grand projet à venir pour Maisons-Alfort, l'agrandissement du parvis de la mairie dont l'attribution du marché public a eu lieu en février dernier. Il constitue la dernière phase du programme de réaménagement du Centre-ville établi sur 20 ans. L'objectif est ainsi de créer à Maisons-Alfort une place centrale digne d'une commune de plus de 56 000 habitants.



ASSOCIATIONS

Au forum, vous étiez tous au rendez-vous

Il ouvre traditionnellement le bal des animations de la rentrée. Chaque année, le forum des associations fait le plein de visiteurs avides de remplir leur emploi du temps d'activités sportives, de loisirs ou encore culturelles. Y compris en période de crise sanitaire, vous étiez au rendez-vous (7 000 Maisonnais présents) en septembre dernier, preuve de votre attachement renouvelé au riche tissu associatif maisonnaï.

SÉCURITÉ

La police municipale se dote d'un chien de patrouille et de caméras-piétons



Désormais les policiers municipaux sont équipés de caméras-piétons et d'un chien de patrouille, berger belge de type malinois, dans l'exercice de leurs missions quotidiennes. Avec ces nouveaux moyens, la Ville entend renforcer son action au service de la tranquillité et de la sécurité des Maisonnais.

ÉDUCATION

L'école se met au rythme des 4 jours

Ce nouveau rythme scolaire s'est appliqué à la rentrée de septembre suite à la consultation citoyenne organisée fin 2020 par la Ville. Ce changement a impliqué l'élaboration d'un projet éducatif territorial (PEdT) à l'initiative de la Ville en partenariat avec l'Éducation nationale, la Caisse d'allocations familiales, le ministère de la Jeunesse et des Sports, les directeurs des écoles, les représentants des parents d'élèves et les élus de la ville. Adopté au dernier Conseil municipal, il permet de recenser et d'organiser l'ensemble des activités scolaires, périscolaires et extrascolaires proposées aux enfants par la Ville et ses partenaires (Direction Enfance Éducation, Office Municipal de la Culture (OMC), cuisine centrale, service des Sports, services techniques...).



VIE ÉCONOMIQUE

À l'immeuble Green Square, toujours plus d'innovation

Avec son nouveau propriétaire, la société Red Tree Capital, l'immeuble de bureaux situé au 8/12 sur Parc, qui a vu le jour en 2009, déjà pionnier à sa création, entame une « nouvelle vie » après une rénovation de ses espaces intérieurs, toujours dans une démarche de développement durable.

Première entreprise à y louer ses bureaux, Five Stein a également inauguré ses nouveaux locaux en décembre dernier. Fleuron de l'industrie française en matière d'ingénierie au service de grands groupes industriels au niveau mondial, Five Stein ne cesse d'innover afin de conserver son avance technologique et de s'adapter aux exigences de notre société. Le « 8-12 sur Parc » devenu aujourd'hui le « Green Square », qui répondait à sa création à la volonté de la Ville de renforcer son tissu économique en accueillant de nouvelles entreprises innovantes, contribue depuis au dynamisme de l'activité économique de la commune.

PRÉSIDENTIELLE & LEGISLATIVES 2022

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales? Auparavant, une fois le 31 décembre passé, il n'était plus possible de s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir faire son devoir de citoyen l'année suivante. Depuis l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 du répertoire électoral unique (REU), cette échéance a toutefois été supprimée au profit d'une révision des listes électorales tout au long de l'année et non plus une fois par an. Ainsi, il est donc possible de s'inscrire jusqu'au **6^e vendredi précédant chaque scrutin**, ce qui équivaut au **4 mars 2022 pour l'élection présidentielle** qui se tiendra **les dimanches 10 (1^{er} tour) et 24 avril (2nd tour) et au 6 mai** pour les **élections législatives** qui se dérouleront **les dimanches 12 et 19 juin**. Attention, ce délai est ramené respectivement **aux mercredis 2 mars et 4 mai** pour ceux qui **s'inscrivent directement en ligne via la plateforme dédiée**.

Bon à savoir : cette date peut être repoussée dans certaines situations seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement...) jusqu'au 10^e jour précédant le 1^{er} tour de scrutin.

En ligne, en mairie ou par courrier : la démarche à suivre

Il existe trois moyens de s'inscrire :

- **En ligne**, via le téléservice dédié accessible depuis **votre espace citoyen** (maisons-alfort.fr,

rubrique « Mes démarches ») et **service-public.fr**, entièrement rénové afin d'en faciliter l'usage. L'ensemble de l'inscription est réalisable en ligne, un récépissé vous étant envoyé une fois la démarche effectuée.

- **En mairie**, auprès du service Affaires Générales du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

- **Par courrier** adressé à la Ville de Maisons-Alfort – 118, avenue du Général de Gaulle.

Quelle que soit la démarche choisie, il vous faudra vous munir de **justificatifs d'identité et de domicile de moins de trois mois** à votre nom et mentionnant l'adresse de

votre domicile (attestation ou facture d'eau, d'électricité, de gaz, d'assurance habitation, quittance de loyer, bulletin de salaire...).

Pour rappel, pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans (au plus tard la veille du scrutin), être de nationalité française (au plus tard 10 jours avant le 1^{er} tour), être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civiques et politiques. À noter également que les citoyens de nationalité française fêtant leurs 18 ans entre les deux tours d'une élection peuvent voter au second tour.



Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'à quelques semaines avant le scrutin.

Comment savoir si je suis déjà inscrit ?

L'inscription est automatique pour les jeunes atteignant 18 ans et les personnes devenues françaises après 2018. En dehors de ces situations, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche de votre part. Afin de savoir si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la ville, de vérifier que vous n'avez pas été radié ou de connaître l'adresse de votre bureau de vote, une nouvelle plateforme en ligne est désormais disponible. Rendez-vous sur service-public.fr pour connaître la réponse en quelques clics seulement.

SCOLARITÉ

Devenez bénévole et accompagnez des élèves!

Destiné aux enfants âgés de 6 à 15 ans (du CP à la 3^e) scolarisés à Maisons-Alfort, l'accompagnement scolaire se déroule après l'école dans les différentes structures de quartier. Il permet une prise en charge concertée entre l'Office Municipal de la Culture (OMC), les parents et les écoles afin de lutter contre l'échec scolaire. Ce dispositif, destiné aux élèves qui rencontrent des difficultés, leur apporte une aide aux devoirs mais pas seulement. En effet, ce temps après la classe leur permet également d'élargir leurs centres d'intérêt, d'acquérir de nouvelles connaissances à travers des activités culturelles et créatives variées, ainsi que de maîtriser des outils de méthodologie et de compréhension qui facilitent l'apprentissage scolaire.

À ce titre, si vous aussi, vous souhaitez aider les élèves maisonçais dans leur scolarité sur un temps d'aide aux devoirs et d'ateliers, l'OMC cherche des bénévoles. Ambiance studieuse et conviviale garantie!

> **Contactez votre maison de quartier ou le siège de l'OMC au 01 41 94 12 50**



Au-delà de l'aide aux devoirs, l'accompagnement à la scolarité permet aux enfants d'élargir leurs centres d'intérêt.

GRAND PARIS EXPRESS

Après 37 km, le creusement de la ligne 15 Sud s'est terminé



L'arrivée du tunnelier Marina en gare de Créteil-l'Échat marque la fin du creusement de la ligne 15 Sud.

Trois ans et demi et 10 tunneliers plus tard, la ligne 15 Sud voit (enfin) «le bout du tunnel». Le 20 décembre dernier, par son arrivée en gare de Créteil-l'Échat, le tunnelier *Marina* a clôturé le creusement des 37 kilomètres de la ligne de métro 15 Sud*. Un événement marquant de ce chantier gigantesque auquel a assisté le maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain, aux côtés notamment de la sous-préfète de Créteil, Faouzia Fekiri, du président du département, Olivier Capitanio, de la maire-adjointe de Créteil, Sylvie Simon Deck, ainsi que du président du directoire de la Société du Grand Paris, Jean-François Monteils.

Sud qui desservira 22 communes dont Maisons-Alfort, détient un sacré record. C'est la plus longue ligne de métro de France à elle seule! «*Nous entrons maintenant dans une nouvelle phase de chantier avec l'aménagement et l'équipement des gares, des ouvrages de service et des tunnels, s'est réjoui Jean-François Monteils. C'est la dernière étape avant l'arrivée des premières rames d'essai en 2023 et la mise en service en 2025.*»

*33 km pour le tunnel voyageurs et 4 km pour les voies de retournement des trains et les sites de maintenance

Place désormais aux travaux d'aménagement et d'équipement

Parti en mars 2020 de Vitry-sur-Seine, *Marina* a ainsi réalisé les 2,6 km qui restaient encore à ce parcours hors norme, parmi lesquels une halte il y a tout juste un an pour creuser la future gare du Vert de Maisons. Si le Grand Paris Express se compose de 68 gares et de 200 km de lignes automatiques – soit autant que le métro actuel! -, il est à noter que la ligne 15

Le saviez-vous ?

L'ensemble des tunneliers utilisés pour le creusement du Grand Paris Express portent le nom de femmes d'exception. Ainsi, *Marina* tient son appellation de l'épidémiologiste et chercheuse maisonnaise à l'Inserm Marina Kvaskoff, qui tient également le rôle de marraine.

MONOXYDE DE CARBONNE

Comment prévenir les intoxications

En moyenne, plus de 400 Franciliens sont intoxiqués au monoxyde de carbone chaque année. Ce gaz a en effet la particularité d'être inodore, incolore et non irritant ce qui le rend indétectable par l'homme. Dans la majorité des cas, les intoxications résultent d'un mauvais fonctionnement ou entretien d'un appareil. Se répandant rapidement dans l'air (moins d'une heure), il cause des maux de tête, nausées, vertiges et troubles visuels. Si vous ressentez de tels symptômes, contactez les pompiers (18), le Samu (15) ou le numéro d'urgence européen (112). Face à la baisse des températures et à la situation sanitaire qui nous poussent à

passer davantage de temps en milieu clos, certains gestes simples permettent de s'en prémunir : faire vérifier et entretenir chaque année par un professionnel les installations de chauffage; faire vérifier et ramoner les conduits d'évacuation; bien ventiler son logement et veiller à ne pas obstruer les grilles de ventilation; aérer quotidiennement; respecter les consignes d'utilisation d'un appareil et ne pas utiliser de moyens de chauffage non adaptés en intérieur comme les braseros ou les barbecues.

> Agence Régionale de Santé d'Île-de-France : iledefrance.ars.sante.fr

CIVISME

Tous mobilisés pour garder notre ville propre !

Pour déposer vos encombrants, vous devez au préalable prendre rendez-vous auprès du Territoire *Paris Est Marne&Bois*.

Masques usagés, dépôts sauvages ou encore déjections canines... trop souvent encore, les trottoirs maisonnaires sont victimes de l'incivisme de certains citoyens. Si à Maisons-Alfort, les rues et trottoirs sont nettoyés à minima tous les deux jours par les agents municipaux, il est rappelé que la propreté de la ville dépend aussi du civisme de tous et que l'écologie commence par une ville propre. Lorsqu'il s'agit de l'hygiène et de la propreté de notre ville, nous sommes tous responsables pour éviter des dégradations de notre cadre de vie. Un déchet appelle toujours un autre : chacun doit donc s'efforcer de ne pas être un des maillons de cet incivisme. Rappel des règles à respecter.

Masques, gants, mouchoirs usagés : où les jeter ?

Encore aujourd'hui, il est fréquent de trouver sur les trottoirs des masques ou encore des mouchoirs usagés. Les agents du service propreté de la Ville sont donc quotidiennement contraints de les ramasser, ce qui n'est pas sans risque pour leur santé, notamment en période de regain de l'épidémie de Covid-19. Ainsi, afin d'éviter toute contamination, « *il est demandé aux particuliers que les mouchoirs, masques et gants usagés soient jetés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel* », rappelle le ministère de la Transition écologique. Ce sac doit ensuite être refermé puis conservé 24h avant d'être jeté dans le sac poubelle pour ordures ménagères, puis **dans les bacs de tri gris à Maisons-Alfort. En aucun cas ces objets usagés ne doivent donc être jetés dans la poubelle jaune, dédiée aux déchets recyclables.**

Dépôts sauvages : gare aux amendes !

Des dépôts sauvages sont régulièrement constatés, sans respect des règles en vigueur au sein de notre commune. Cette situation n'est pas acceptable, d'autant plus en période de crise sanitaire. **Il est ainsi rappelé que l'abandon de déchets dans la rue vous expose à des sanctions financières.** Si vous déposez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des jours de collecte ou d'une demande d'enlèvement d'encombrants, vous vous exposez à une amende correspondant aux frais d'enlèvement et de nettoyage. À savoir, 150 euros HT/m³ de déchets déposés ainsi qu'une part variable liée au type de déchets, qui nécessiterait des moyens supplémentaires. Pour déposer des encombrants, prenez rendez-vous auprès du Territoire *Paris Est Marne&Bois* au **01 84 23 51 51** ou par e-mail à **encombrants@pemb.fr**. N'oubliez pas d'apposer le numéro d'enlèvement qui vous est indiqué lors de votre demande, sans quoi vos objets seront considérés comme un dépôt sauvage. Pour rappel, les déchets de travaux (gravats, plinthes...) doivent être amenés en déchèterie.

Avec votre chien, ayez le bon réflexe

Face aux déjections canines, nuisant au confort de tous, nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est de leur responsabilité de les ramasser pour préserver le bien-vivre ensemble. Pour les accompagner dans cette démarche citoyenne, la Ville met à leur disposition 72 distributeurs « *Toutounet* » de sacs plastiques disposés dans tous les quartiers de la ville. En parallèle, sachez que les chiens, y compris tenus en laisse, ne sont pas autorisés dans l'ensemble des parcs et squares de la ville, y compris la Ferme. En effet, la Ville souhaite préserver la cohabitation de tous et toutes, notamment des familles avec des enfants en bas-âge souhaitant jouer librement dans un environnement propre.

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Le projet de ferme solaire est lancé

La Ville de Maisons-Alfort va conforter son engagement en faveur de la transition écologique et du développement durable en déployant des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments et équipements publics afin de créer, à terme, une véritable ferme solaire urbaine sur la commune. En effet, la Ville a conclu avec le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile-de-France (SIGEIF), qui dispose



Les panneaux déjà posés sur le toit de la maternelle Berlioz qui seront complétés prochainement par ceux de la ferme solaire.

d'une expérience significative dans les projets de production d'électricité d'origine photovoltaïque, une convention permettant d'engager l'implantation des panneaux sur de nombreux bâtiments communaux. Cette convention qui a été approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration du SIGEIF dans lequel siège notre député en tant que représentant de la Ville, prévoit que le syndicat, bénéficiant de l'autorisation d'occupation du domaine public de la commune, va engager une procédure de mise en concurrence pour désigner un opérateur spécialisé qui sera chargé du déploiement des panneaux solaires et de leur suivi.

Déjà des panneaux sur les toits d'écoles

L'implantation de ces nouveaux panneaux s'ajoutera à ceux déjà posés sur les toitures des écoles maternelle Berlioz et élémentaire Charles Péguy, et permettra de produire une énergie 100% renouvelable. Un projet d'envergure qui figure dans le projet de mandat 2020-2026 et qui vient également compléter les efforts réalisés par la Ville en matière de développement des énergies propres, à l'image du réseau de géothermie qui existe depuis les années 80 et qui alimente près de 40% des logements maisonnaires et la majorité des équipements communaux.

SÉCURITÉ

Construction d'un nouveau commissariat à Maisons-Alfort

Dans le cadre de son engagement en faveur de la sécurité des Maisonnais, la Ville de Maisons-Alfort a présenté un projet de construction d'un nouveau commissariat de Police aux services de l'État, de la préfecture du Val-de-Marne et de la préfecture de Police, la sécurité publique relevant en effet de leur responsabilité première. Un projet qui figure au programme de mandat de la majorité municipale et pour lequel les élus de Maisons-Alfort au premier rang desquels notre député, Olivier Capitanio, 1^{er} maire-adjoint et président du Conseil départemental du Val-de-Marne, et Marie France Parrain, maire, se sont particulièrement mobilisés.

Ce projet venant de recevoir l'accord définitif de l'État, a été porté à l'ordre du jour du Conseil municipal du 6 janvier afin de lancer au plus vite l'appel d'offres pour sa réalisation dès la signature de la convention entre la Ville et l'État.

Le commissariat de Maisons-Alfort, qui accueille depuis plus de 40 ans les effectifs de la Police nationale sur la commune, aujourd'hui vétuste, ne correspond plus aux besoins actuels des forces de Police. De plus, dans le cadre de la rénovation du centre-ville déjà engagée, la Ville souhaitait également poursuivre ses actions en matière d'offre de logements collectifs. C'est ainsi que la construction du nouveau commissariat s'accompagne d'un projet global d'aménagement urbain dans ce secteur.

Le nouveau commissariat sera construit sur une parcelle appartenant à la Ville - qui abrite aujourd'hui des hangars - et qui est située en face de l'actuel bâtiment sur l'avenue de la

République. Une fois terminé et après que les effectifs de police auront intégré les nouvelles installations en 2025, le constructeur engagera un programme de logements collectifs de qualité sur le site de l'ancien commissariat. La construction de ce commissariat dans le cadre d'un montage financier innovant n'aura aucune incidence financière sur le budget de la Ville, la charge en étant entièrement supportée par le constructeur.



Le commissariat de Maisons-Alfort, devenu vétuste, doit être remplacé par un bâtiment neuf.

VOIRIE

Les rues maisonnaises font peau neuve !

Afin de garantir un cadre de vie toujours plus agréable aux Maisonnais, des travaux de voirie ont été réalisés dans plusieurs rues situées dans divers quartiers de la ville. Les chaussées et trottoirs suivants ont ainsi bénéficié de diverses rénovations :



◀ **Rue Maire**

une rénovation de la rue s'imposait puisqu'une partie de ses pavés étaient déchaussés ou affaîssés. Néanmoins, pour préserver son authenticité, les pavés existants ont été déposés, nettoyés de l'ancien joint en ciment et reposés à l'identique avec des bordures en comblanchien.

Passage Imberdis ▶

De la pierre de Bourgogne a été utilisée pour remplacer l'ancien dallage de ce passage, quelque peu dégradé par le temps. L'ensemble du dallage des trottoirs a donc été remplacé et les joints refaits à neuf.



◀ **Boulevard Gallieni**

Empruntés au quotidien par de nombreux passants et automobilistes, la chaussée et le trottoir du boulevard Gallieni nécessitaient un véritable coup de propre. C'est aujourd'hui chose faite : pour garantir une bonne tenue dans le temps, le trottoir côté habitations, la chaussée ainsi que sa sous-couche ont été rénovés.

ANIMATION

Plein succès pour les tours de calèche proposés par la Ville à Noël

Souvenez-vous, nous vous avons présenté les deux nouveaux pensionnaires de Maisons-Alfort à l'automne dernier. Deux percheros à la robe noire chargés de tracter la calèche municipale de la Ville destinée à assurer les livraisons des fruits et légumes du maraîchage municipal dans les crèches. Peut-être les avez-vous aperçus dans le Centre-ville à l'approche de Noël? « Lors des fêtes de fin d'année, la Ville de Maisons-Alfort souhaitait proposer une activité à partager en famille ou entre amis, pour les petits comme pour les grands. Notre commune disposant depuis peu d'un cocher, il nous est alors apparu évident d'offrir une activité balade en calèche aux Maisonnais et ainsi leur donner la possibilité de profiter du Centre-ville autrement », explique le service des Espaces Verts de la Ville. Une animation très plébiscitée puisque que près de 1 600 Maisonnais ont été transportés!



La balade en calèche a été proposée dans le Centre-ville de Maisons-Alfort.

Le bien-être animal, une priorité maisonnaise

Pour rappel, la Ville de Maisons-Alfort mène une politique active et de longue date en faveur du bien-être des animaux, de leur sauvegarde et de leur développement, qu'ils soient sauvages ou domestiques. A l'image de sa collaboration depuis de nombreuses années avec l'École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA), et du partenariat tissé avec notre Ferme au sein de laquelle les élèves de l'EnvA interviennent toute l'année pour soigner les animaux et aider à veiller ensemble à leur bien-être quotidien. Ainsi, ces balades respectent le bien-être des chevaux.

PLAN 1000 ARBRES

Les plantations se poursuivent!



Les plantations se poursuivront jusqu'en mars 2022, lors de la période propice.

Parce que les arbres font partie de l'identité de notre ville et qu'ils constituent une composante essentielle du patrimoine maisonnaise, la Ville a lancé le programme « 1 000 arbres pour Maisons-Alfort » au printemps dernier dans le cadre du projet de mandat. Cette nouvelle initiative en faveur de l'écologie et du développement durable s'inscrit dans la politique de longue date menée par la Ville dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'amélioration du cadre de vie. En effet, les arbres permettent notamment la purification de l'air, la réduction des gaz polluants ou encore un abaissement des températures l'été. Ils jouent également un rôle important dans la préservation de la biodiversité et notamment de la faune en fournissant un habitat naturel et de la nourriture.

Plus de 600 arbres déjà réservés

L'objectif du plan 1000 arbres consiste ainsi à planter de nouveaux arbres en plus des milliers de sujets déjà présents sur la commune, et du remplacement annuel des arbres malades et fragiles. Parce que la préservation de notre environnement est l'affaire de tous, la Ville a proposé aux Maisonnais désireux de s'impliquer de planter des arbres chez eux. Ainsi, la Ville fournit et plante des spécimens chez les particuliers intéressés qui s'engagent de leur côté à en prendre soin via la signature d'une convention. À noter que le choix de l'essence s'effectue en accord avec le service des Espaces Verts, qui propose des essences locales adaptées au site. Ainsi, depuis son lancement, plus d'une centaine d'arbres a été plantée sur l'ensemble de la commune, dont 77 sujets au sein de la résidence Les Bruyères située dans le quartier des Juilliottes en décembre dernier. Déjà plus de 600 arbres ont été réservés par les habitants. « Les travaux se poursuivront jusqu'à la fin mars - puisque nous serons encore dans la période propice de plantation - pour la première saison du projet 1000 arbres », explique le service des Espaces Verts.

> Vous souhaitez bénéficier de l'opération? Remplissez directement en ligne le formulaire dédié accessible sur le site internet de la Ville, maisons-alfort.fr rubrique Cadre de vie.

RECESEMENT

Gagnez du temps : faites vos démarches sur Internet !

Tous les ans depuis 2004, une enquête de recensement de la population est réalisée en début d'année. Elle a pour objectif de connaître le nombre total d'habitants de chaque commune afin de déterminer les actions publiques à mener. Il est donc primordial que tous les citoyens puissent y répondre. Pour ce faire, des agents, munis d'une carte officielle qu'ils doivent vous présenter, se déplaceront à votre domicile **du 20 janvier au 26 février**. Vous aurez ensuite quelques jours pour répondre au questionnaire au format papier, que l'agent viendra récupérer. Pour plus de facilité, vos démarches peuvent être effectuées sur Internet à l'aide des codes personnels que l'agent vous remettra, à utiliser sur : <https://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/>.

CONCOURS

« SAUVONS NOS MONUMENTS »**L'église Sainte-Agnès parmi les vainqueurs !**

Grâce à la participation de nombreux Maisonnais au concours «Sauvons nos monuments», l'église Sainte-Agnès, joyau architectural de l'époque Art déco de notre ville, figure **parmi les 9 gagnants sur les 700 candidatures initiales!** Le Val-de-Marne s'est démarqué par la mobilisation de ses habitants : l'église Sainte-Agnès a ainsi obtenu 60,8% des voix. De ce fait, elle a bénéficié d'une campagne de financement participatif qui a permis de collecter 3 455 euros. Cette cagnotte servira à financer une partie de la rénovation de la façade, afin que la bâtisse retrouve toute sa splendeur.



EXPOSITIONS

Dernières semaines pour vous inscrire !

Les inscriptions au **Salon des Arts** maisonnais, organisé dans le cadre du Printemps des Arts, restent ouvertes jusqu'au **28 janvier inclus** pour les artistes résidents à Maisons-Alfort. Il vous suffit d'envoyer votre candidature à l'Office Municipal de la Culture, en contactant le **01 41 94 12 50**. Les artistes en herbe ont, quant à eux, jusqu'au **31 janvier inclus** pour s'inscrire à l'exposition **Jeunes Talents** (plus d'informations auprès du **Bureau Information Jeunesse : 01 49 77 80 38**).

CINÉJUNIOR

Petits et grands : découvrez la magie de l'image animée !

Le festival Ciné Junior revient cette année au théâtre Claude Debussy avec une programmation inédite. L'exposition « Moutons, Loup & Tasse de Thé... - De l'idée à l'image animée » présente le travail de Marion Lacourt, illustratrice et réalisatrice de films d'animation. Des premières esquisses à l'animation des images, l'artiste partage ses secrets de fabrication et restitue chaque étape de son dernier court métrage. Profitez de ce voyage au cœur de l'animation dès le **5 février à 16h** et **jusqu'au 17 février, du lundi au vendredi de 14h à 18h** et les soirs de spectacle dans le foyer du théâtre Claude Debussy.

> À partir de 6 ans. Gratuit et libre d'accès. Pass sanitaire et masque obligatoires.

DON DU SANG

Accomplissez une mission citoyenne !

Suite à l'affaiblissement des réserves de sang, l'Établissement français du sang (EFS) encourage l'ensemble des Maisonnais à participer à cette mobilisation.

La prochaine collecte de sang à Maisons-Alfort aura lieu le **dimanche 30 janvier de 9h à 13h30** au **centre socioculturel La Croix des Ouches, 33 avenue de la République**. Pour participer à la collecte, il vous suffit de prendre rendez-vous sur le site internet de l'EFS : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

INFO-PARENTS

Sensibilisez vos adolescents aux conduites à risque

Le **21 janvier à 19h**, **INFO-Parents** organise une rencontre avec Sandra Mélisse, psychologue clinicienne, et Ludovic Grellier, infirmier, tous deux intervenants de la consultation jeunes consommateurs. Cette rencontre aura pour thématique «Les usages de drogues licites et illicites». À cette occasion, les parents sont invités à venir poser l'ensemble de leurs questions sur les usages de drogues, notamment chez les jeunes. Ils recevront également des conseils pour sensibiliser leurs enfants adolescents.

> 83, rue Jean Jaurès - 01 75 37 97 52

omc.infoparents@gmail.com



Séance du 2 décembre 2021

Les principales décisions du dernier Conseil municipal

AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

Services publics locaux

Les rapports annuels 2020 des établissements publics titulaires d'une délégation de service public pour Maisons-Alfort ont été présentés au Conseil municipal (SIPPEREC, SIGEIF, SIFUREP, SEMACO, INFOCOM 94 et le syndicat Mixte Autolib'Vélib).

Déploiement de panneaux photovoltaïques

Pour conforter son engagement en faveur de la transition écologique et du développement durable, la Ville de Maisons-Alfort projette de créer une véritable ferme solaire urbaine en installant des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments et équipements publics afin de produire de l'énergie «verte». Pour ce faire, une convention a été établie entre la Ville et le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île-de-France (SIFGEIF) pour définir les modalités de déploiement de ces panneaux photovoltaïques. Le SIGEIF aura pour mission, après mise en concurrence, de désigner un prestataire spécialisé pour la pose et l'exploitation des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux pour lesquels la Ville aura concédé une autorisation d'occupation du domaine public.

Opération d'aménagement immobilier

Les services techniques municipaux installés 5-11 rue Pierre Sépard, occupent un bâtiment construit dans les années 80, mal isolé, énergivore, et ne s'insérant plus dans le tissu urbain du Centre-ville. Aussi, la Ville a décidé de réaliser une opération immobilière mixte qui permettra, après démolition de l'actuel centre technique, de créer sur le site un immeuble de logements de qualité qui accueillera également en rez-de-chaussée, et après réorganisation, les services techniques municipaux tout en améliorant l'accès du public maisonais.

FINANCES

Subventions OPAH Dodun de Keroman

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du secteur Dodun de Keroman dans le quartier d'Alfort, les copropriétaires ont bénéficié de subventions d'un montant global de 28000 euros pour le ravalement des façades de leur immeuble situé rue du Maréchal Juin.

AFFAIRES SCOLAIRES

Classes de découverte

Le Conseil municipal a approuvé les tarifs des participations familiales pour les 26 classes de découverte (Neige, Patrimoine et Astronomie, Nature, Multisports, Mer, Activités Montagne-Chiens de traîneaux et Mer-Histoire,) qui seront proposées dans les écoles élémentaires, sans augmentation par rapport à 2020.

Projet Educatif de Territoire

La mise en œuvre de la semaine de 4 jours dans les écoles de Maisons-Alfort depuis septembre 2021 conformément aux souhaits exprimés par la majorité des parents et personnels de l'Éducation nationale à l'issue de la consultation organisée en novembre 2020, doit s'accompagner d'un Projet Educatif de Territoire (PEdT). Ce dernier formalise les engagements des partenaires éducatifs concernés (Ville, Éducation nationale, parents d'élèves, services départementaux de la Jeunesse et des Sports, Caisse d'allocations familiales) à proposer un environnement favorable à la réussite éducative des enfants de 3 à 11 ans sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Le PEdT de Maisons-Alfort recense ainsi l'ensemble des actions et activités culturelles, sportives, environnementales ou de loisirs proposées aux écoliers et définit également de nouveaux axes d'actions à développer sur des thématiques telles que le harcèlement scolaire, la prévention des risques liés à l'usage du numérique ou le handicap. Le Conseil municipal a approuvé le PEdT 2020-2024 de Maisons-Alfort.



COLLÈGE CONDORCET

Les élèves à la découverte de leur futur métier

Pour certains, c'est une évidence. Pour d'autres, savoir quel métier ils souhaiteraient exercer plus tard demeure encore un mystère malgré des appétences. Afin d'aider les élèves de 3^e à s'orienter, le collège Condorcet organisait ainsi son forum des métiers le 10 décembre dernier, en présence du maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain et de la maire-adjointe à l'action économique et l'emploi, Karine Perez. « Cet événement permet aux élèves de découvrir des métiers et des secteurs d'activités qu'ils ne connaissent pas et d'échanger avec des professionnels d'entreprise tout en les aidant à construire leur projet professionnel dans le cadre de leur parcours Avenir », abonde la principale de l'établissement, Stéphanie Borrelli.

Une aide à la construction de son projet professionnel

En effet, dans le cadre de leur parcours individuel d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (Avenir), dont le but est de favoriser l'insertion des jeunes et de mieux les préparer au monde professionnel, les élèves travaillent sur la préparation de leur orientation (stage en entreprise, projet de mini-entreprise...) dès la classe de 6^e. Point d'orgue, ce forum leur offre ainsi la possibilité d'appréhender de manière concrète les métiers vers lesquels ils se destinent et les formations qui s'y rattachent. L'occasion également à travers les questions et les échanges avec les professionnels présents de mieux cerner les avantages et contraintes de

certaines professions. « Nous avons également proposé deux ateliers portant sur la mixité des métiers (en partenariat avec l'Observatoire de l'Égalité et le département), suivi d'un parcours avec des questions sur les orientations possibles après la classe de 3^e et un autre sur les recherches documentaires à l'ONISEP », explique la principale. Nul doute que ce partage d'expérience riche en apprentissages devrait permettre aux élèves de poursuivre sereinement la construction de leur projet professionnel.



Parmi les professions représentées, celle des pompiers de Paris.

ÉVÈNEMENT

Des collégiens plantent un arbre, symbole de la laïcité et de ses valeurs



Lors de la plantation de l'arbre de la laïcité au collège Condorcet en présence du maire, Marie France Parrain.

Le 9 décembre, à l'occasion de la journée de la laïcité à l'école, sur l'impulsion du conseil de vie collégienne et du conseiller principal d'éducation, M. Lorho, les élèves du collège Condorcet ont planté un arbre de la laïcité dans cour de leur établissement en présence du maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain, de la principale du collège, Stéphanie Borrelli ainsi que des membres de l'équipe pédagogique. Tout un symbole pour cette jeune génération de citoyens : « Nous plantons aujourd'hui cet arbre nommé arbre de la Laïcité [...] en l'honneur de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie qui a été assassiné en faisant son métier. Cet arbre [...] servira également à montrer qu'au sein du collège Condorcet nous respectons la laïcité. La laïcité nous permet de vivre ensemble, qu'importe notre religion, notre opinion politique, notre couleur de peau ou notre origine. » L'espèce choisie, un érable du Japon, se pare de couleurs chatoyantes, orangées, à l'automne. Une manière d'attirer le regard des élèves et de l'équipe pédagogique et de se rappeler les valeurs républicaines qu'il porte selon la principale de l'établissement, Stéphanie Borrelli avant de conclure que « sa présence nous rappellera à chaque instant que nous œuvrons tous ensemble pour porter nos valeurs laïques et républicaines de Liberté ».

COLLÈGE JULES FERRY

Ils se mettent dans la peau d'un autre avec le handisport

Au gymnase Charles Péguy le 13 décembre dernier, les passes s'enchaînent, chaque équipe veut gagner le match. À la différence près que cette partie se joue cette fois-ci assise pour les élèves du collège Jules Ferry. L'établissement organisait en effet une journée handisport en partenariat avec l'UNSS départementale 94 et le comité Handitour en présence du maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain, du maire-adjoint au Sport, Bruno Bordier et des équipes pédagogiques. Le temps d'une journée, une centaine d'élèves de 6^e et de 5^e a pu s'essayer à la pratique du basket en fauteuil, du cécifoot ainsi que du volley-ball assis encadrée par des animateurs en situation de handicap. L'opportunité de se mettre à la place de « l'autre », de mieux comprendre la vision des personnes en situation de handicap et d'échanger avec eux sur leur ressenti.

Accepter la différence et la respecter

« Cette journée s'inscrit dans le cadre de la thématique de travail choisi par le collège pour l'ensemble des classes, l'altérité, explique la principale de l'établissement Murielle Thésée. Par le biais d'actions mises en place tout au long de l'année, (expositions, interventions...), nous voulons amener les élèves à réfléchir à la notion de l'autre et à l'envisager avec respect, à accepter que l'on puisse être différent et avoir des valeurs communes. » De leur côté, leurs homologues de 3^e ont visionné le film « La couleur de la victoire » qui revient sur l'histoire de l'athlète afro-américain Jesse Owens qui a évolué dans un contexte ségrégationniste, avant d'échanger avec un représentant de l'association qui porte son nom. Nul doute que l'apprentissage de « l'autre » revêt diverses formes que nos jeunes citoyens ont à cœur de découvrir au cours de cette année scolaire dédiée à ce thème.



Parmi les handisports proposés aux collégiens, le basket en fauteuil.

PARCOURSUP

Faites-vous accompagner par le Bureau Information Jeunesse !



Au-delà de l'accompagnement sur Parcoursup, les équipes du BIJ vous aident aussi à trouver une formation adaptée.

L'heure est venue de formuler vos vœux sur la plateforme Parcoursup et une aide serait la bienvenue pour vous aider dans cette tâche? N'hésitez pas à solliciter le Bureau Information Jeunesse (BIJ) afin d'obtenir des informations sur votre orientation et des conseils personnalisés. A partir du 20 janvier, les équipes du BIJ se tiennent à votre disposition pour vous épauler de la prise en main de Parcoursup à la formulation de vos vœux en passant par la constitution de votre dossier d'inscription. Parce que certaines d'entre elles requièrent d'envoyer des dossiers comprenant CV et lettre de motivation, vous obtiendrez là encore une aide dans leur rédaction. Le BIJ vous suit jusqu'au bout de votre parcours puisqu'il vous indiquera également les démarches à effectuer en fonction des réponses reçues par les établissements. « Nous accompagnons également les étudiants ou apprentis en recherche d'une réorientation et qui souhaitent s'inscrire en première année de l'enseignement supérieur », informe la structure.

Trouver la formation adaptée

Au-delà de la prise en main de la plateforme Parcoursup, il n'est pas toujours aisé de bien choisir son orientation après le BAC. C'est pourquoi, dès à présent, les conseillers du BIJ vous aident à trouver la formation la plus adaptée à votre profil et vos aspirations professionnelles. Vous serez ainsi en mesure de préciser votre choix grâce à une meilleure connaissance des filières de formation et des métiers ainsi que de repérer les établissements et leurs dates de journées portes ouvertes. Sans oublier les démarches pour effectuer une demande de bourse d'études supérieures (Dossier Social Etudiant).

> 6 bis avenue de la République - Lundi : 14h-19h. Du mardi au vendredi : 9h30-12h30 et 14h-18h. Renseignements au 01 49 77 80 38 ou info.j@bij-maisons-alfort.com

MOBILITÉ

Comment passer au vélo électrique ?

Afin de développer l'usage du vélo dans les déplacements du quotidien, Ile-de-France Mobilités propose une aide à l'achat d'un vélo électrique neuf. Tout achat effectué à compter du 1^{er} décembre 2019 est éligible à ce coup de pouce financier d'un montant de 50% maximum du prix TTC plafonné à 500 ou 600 euros selon le type de vélo et jusqu'à 1 200 euros pour les vélos adaptés aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Pour les vélos adaptés, l'aide d'Ile-de-France Mobilités est calculée sur le montant restant à charge. À noter que certains accessoires de sécurité (panier, casque, antivol) entrent dans le champ de l'aide, à condition qu'ils figurent sur la même facture d'achat que le vélo.

Quelles conditions pour bénéficier de l'aide à l'achat ?

Pour ce faire, il faut :

- Habiter en Ile-de-France et être majeur ou mineur émancipé
- Avoir acheté un vélo neuf conforme à la réglementation, à partir du 1^{er} décembre 2019 pour les VAE, vélos cargos avec ou sans assistance électrique ou à partir du 1^{er} mai 2020 pour les vélos pliants et les vélos adaptés
- Une seule aide par personne maximum
- Revente du vélo interdite pendant une durée de 3 ans
- Avoir demandé les aides financières locales si elles existent en amont de la demande faite à Ile-de-France Mobilités.

Au-delà de la facture d'achat et du certificat d'homologation, il vous faudra également fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois, une copie de votre pièce d'identité, un RIB et une copie des éventuelles aides locales obtenues ou refusées.

Pour réaliser votre demande, rendez-vous sur la plateforme dédiée : mes-demarches.iledefrance-mobilites.fr et compléter le formulaire. En cas d'accord, l'aide sera versée dans un délai de 4 mois par virement bancaire.

Essayer avant d'acheter avec Véligo

Vous souhaitez d'abord essayer un vélo électrique avant de vous lancer ? Le service de location de vélos à assistance électrique (VAE) de longue durée Véligo est fait pour vous. D'une durée de six à 9 mois, vous conservez ainsi le vélo chez vous. Côté tarif, comptez à minima 40 euros par mois (entretien et réparation inclus), sachant qu'un tarif réduit est proposé à moitié prix. D'autres offres que le vélo classique sont également désormais proposées (triporteur, biporteur...). L'ensemble des modalités est détaillé sur la plateforme dédiée : veligo-location.fr.



Avant d'acheter un vélo électrique, vous pouvez essayer le service de location Véligo proposé par la Région.

BON PLAN

La carte Imagine R remboursée à 50% par le département

Votre enfant est scolarisé au sein d'un collège ou d'un lycée et s'y rend en transport en commun ? Le département du Val-de-Marne prend en charge 50% du coût annuel d'un abonnement à la carte Imagine R des collégiens, lycéens ainsi que des étudiants (moins de 26 ans) val-de-marnais, hormis les 8 euros de frais de dossier. Pour en bénéficier au titre de l'année scolaire 2021-2022, il vous suffit de remplir le formulaire dédié avant le 31 juillet 2022 sur la plateforme en ligne imagine.valdemarne.fr. Le remboursement se fera ensuite uniquement par virement bancaire, c'est pourquoi, il vous faudra vous munir du RIB de la personne qui s'est acquittée de l'abonnement lors de votre demande de remboursement.



NOUVEAU SERVICE

Faites-vous accompagner par une conseillère numérique pour vos démarches en ligne

Vous souhaitez vous familiariser avec l'outil numérique? Apprendre à réaliser vous-même vos démarches en ligne? Parce que l'usage du numérique est devenu incontournable dans notre vie de tous les jours, la Ville de Maisons-Alfort, en partenariat avec le territoire *Paris Est Marne&Bois* met à votre disposition une conseillère numérique afin de vous accompagner. Ce nouveau service, entièrement gratuit, s'inscrit dans le cadre du plan de relance de l'État afin de rapprocher le numérique du quotidien des habitants.

Quel est le rôle de la conseillère numérique ?

La conseillère numérique vous aide ainsi dans vos démarches numériques du quotidien, par exemple :

- Naviguer sur Internet, maîtriser les réseaux sociaux;
- Apprendre les bases du traitement de texte;
- Prendre un rendez-vous médical sur la plateforme Doctolib;
- Créer une adresse e-mail, envoyer une pièce jointe;
- Imprimer une attestation;
- Réserver un billet en ligne;
- Consulter son compte Ameli;
- Installer une application sur son smartphone.

L'accompagnement individuel ainsi que collectif – selon les besoins identifiés -, s'effectue dans une logique d'initiation à l'outil numérique. En effet, ce nouveau service doit à terme vous rendre autonome dans la réalisation de vos démarches numériques.



Comment prendre rendez-vous

Ce nouveau service est accessible uniquement sur rendez-vous. Afin de vous inscrire, il vous suffit de contacter le **06 70 04 75 95**. La conseillère numérique identifiera avec vous vos besoins et vous proposera un rendez-vous dans les locaux du Bureau Information Jeunesse situé au **6 bis avenue de la République**.

RECYCLAGE

Que faire de mon sapin après les fêtes?



Votre sapin de Noël a égayé votre intérieur par ses couleurs vives et ses lumières scintillantes au cours des fêtes de fin d'année... Mais que faire de lui une fois le mois de décembre terminé? À Maisons-Alfort, vous pouvez le déposer devant votre domicile tout au long du mois de janvier. Des équipes du service municipal de la voirie tournent tous les jours dans la ville pour les collecter. Afin que vos arbres de Noël soient recyclés, plusieurs règles sont à respecter : ils doivent être entiers, sans décoration et sans contenant pour les sapins avec racines. Ainsi, les sapins floqués, décorés ou découpés et placés dans des sacs à déchets végétaux pourront être ramassés, mais ne seront pas recyclés.

Pour que votre sapin soit pris en compte dans la tournée et ramassé plus rapidement, vous pouvez signaler le jour de son dépôt sur le trottoir aux services techniques de la Ville en appelant le **01 43 96 77 25**.

QUOTIDIEN

Le guide pratique 2022 est dans votre boîte à lettres!

Pour faciliter votre vie quotidienne à Maisons-Alfort, découvrez la nouvelle version du guide pratique de la Ville qui répertorie toutes les informations concernant vos démarches administratives ainsi que les services et équipements municipaux. Vous souhaitez contacter un médecin?

Ou débiter un nouveau loisir?

Retrouvez tous vos numéros utiles dans votre guide pratique!

Un exemplaire de ce guide a été distribué dans chacune des boîtes à lettres de la ville, mais vous pouvez également le retrouver à l'Hôtel de ville ou dans les structures municipales. Enfin, une version numérique est disponible sur le site Internet de la Ville : **maisons-alfort.fr** pour y accéder où que vous soyez!



ESCRIME

Les escrimeurs maisonnais sur les podiums !

Le gymnase des Juilliottes a accueilli l'Association Sportive Amicale (ASA) d'Escrime de Maisons-Alfort à l'occasion du traditionnel Challenge Auguste Parent, au cours duquel les escrimeurs du Club se sont affrontés pour remporter des duels. Chez les moins de 9 ans, Stanislas Mariot a remporté la médaille d'or tandis que Maëlys Desmurs, Apolline Bouhier Sebti et Timothée Breton se sont hissés à la troisième place avec une médaille de bronze. Autant de succès chez les moins de 11 ans avec de l'Or pour Chloé De Grailly et Aminesay Coduys ainsi que de l'Argent pour Leelou Dijoux. Dans la catégorie des moins de 15 ans, Maxence Bloin s'offre le bronze tandis que chez les vétérans, Sylvie Zini termine avec l'Or devant Anne Cerboni Bousquet et Michel Bem qui décrochent le bronze. Toutes nos félicitations aux athlètes !



KENDO

Tous prêts pour le championnat de France !



Les 11 et 12 décembre dernier, la section Kendo du Judo Club Maisons-Alfort (JCMA) organisait la nouvelle édition du championnat Ile-de-France Jeunes. Une quarantaine de participants de neuf à dix-neuf ans s'est d'abord réunie le samedi 11 pour un échauffement en commun et des entraînements par groupes d'âge. Des professeurs de clubs de Kendo et des membres de l'équipe de France ont participé à ces entraînements, en prodiguant leurs meilleurs conseils aux jeunes athlètes en prévision de la compétition du lendemain. Le dimanche 12, Adrien Ambrossi (16 ans, 2^e dan), a brillamment remporté la seconde phase du classement, en affrontant les participants vaincus au premier tour. Cette victoire est de bon augure pour le championnat de France de Kendo, qui se tiendra au mois de mai prochain. En attendant, toutes nos félicitations à l'ensemble des participants !

SPORT DÉCOUVERTE

Inscrivez vos enfants aux prochaines sessions !

Depuis le mois d'octobre 2021, la Ville propose aux enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de s'essayer à différentes pratiques sportives pour trouver celle qui saura les convaincre. Le principe est simple : les associations sportives maisonnaises en partenariat avec le service des sports organisent des séances gratuites afin de faire découvrir leur discipline aux enfants. Trois séances par activité peuvent être effectuées par vos enfants, au cours desquelles ils pratiqueront le sport en question pour se faire un avis et peut-être l'adopter !

Le Sport Découverte se déroule les **mercredis matin de 9h30 à 11h30**, sur toute l'année scolaire en dehors des périodes de vacances. Chaque mois, les disciplines proposées à l'essai changent pour permettre à votre enfant d'en essayer une large variété. Découvrez le calendrier à venir :

■ **Les 12, 19 et 26 janvier** : judo avec le JCMA au grand dojo du gymnase Pompidou

■ **Les 2, 9, 16 février** : escrime avec l'ASA Escrime dans la salle d'armes du gymnase Pompidou

Pour inscrire votre enfant, veuillez adresser un e-mail à sport@maisons-alfort.fr, en communiquant les informations suivantes : nom, prénom et âge de l'enfant, votre adresse ainsi que l'activité souhaitée. **Attention : Le nombre de places est limité. Les enfants doivent se présenter en tenue de sport.**





Janvier

JANVIER À MARS 2022

Bureau Information Jeunesse

Ateliers « Le rapport et l'oral de stage de 3^e : comment bien les préparer ? »

Sur RDV, inscriptions au 01 49 77 80 38 ou à info.j@bij-maisons-alfort.com

Organisés par le BIJ

DIMANCHES 9 ET 23 JANVIER, 6 FÉVRIER

CSC La Croix des Ouches – 9h-12h15

Rencontres philatéliques

Organisées par l'APMASM

MARDI 11

Théâtre Debussy – 14h30

Conférence « Le Réalisme en peinture »

Par Sylvie Testamarck

Organisée par l'UIA

JEUDI 20

Espace Loisirs du Centre – 9h30

Code de la route

Organisé par INFO-Séniors et les Amis de la Gendarmerie

VENDREDI 21

Espace Loisirs des Juilliottes – 14h30

Rencontre autour du livre

Organisée par INFO-Séniors

SAMEDI 22

Espace Loisirs du Centre – 14h-17h

Bricole-café

Organisé par l'OMC et INFO-Séniors

SAMEDI 22

Espace Loisirs de Charentonneau – 17h

Audition de l'école de musique EMMA

Organisée par EMMA

MARDI 25

NECC – 14h30

Conférence « Robert Mallet-Stevens (1886-1945), ambassadeur d'une architecture moderne et fonctionnelle »

Par Élodie Bedrossian et Cloelia Perreau

Organisée par l'UIA

SAMEDI 29

Espace Loisirs de Charentonneau – 14h

Loto

Organisé par l'ADLAC

DIMANCHE 30

Palais des Sports – 8h-18h

Tournoi pré-régional de Badminton

Organisé par la JAMA Badminton

Février

DIMANCHE 6

CSC Les Planètes – 14h

Spectacle théâtral

Organisé par l'ARL

MARDI 15

CSC La Croix des Ouches – 14h30

Séance de formation à l'utilisation d'un défibrillateur

Inscriptions au 01 45 18 14 42

Organisée par INFO-Séniors

JEUDI 17

Espace Loisirs du Centre – 9h30

Code de la route

Organisé par INFO-Séniors et les Amis de la Gendarmerie

VENDREDI 18

Espace Loisirs des Juilliottes – 14h30

Rencontre autour du livre

Organisée par INFO-Séniors



Les informations de la page « Agenda » (dates, lieux, horaires) étant susceptibles de modifications après la parution du magazine municipal, nous vous invitons à consulter le site internet de la Ville www.maisons-alfort.fr (rubrique agenda).

Voyages seniors

En raison de la situation sanitaire, la réunion d'information initialement prévue le **18 janvier** prochain est annulée. Néanmoins, les voyages sont quant à eux maintenus. Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, les préinscriptions s'effectueront comme suit au Centre communal d'action sociale (CCAS) :

- À partir du **lundi 24 janvier 2022** pour la Norvège
- À partir du **mardi 25 janvier 2022** pour le Portugal
- À partir du **jeudi 27 janvier 2022** pour Port Barcarès

> Renseignements auprès du CCAS – 118, avenue du Général de Gaulle - Tél. : 01 43 96 77 04

Retrouvez toutes les autres informations culturelles, théâtre, cinéma, conservatoire, bibliothèques, pages 24 et 25

CONCERTS

Au CSC Liberté, du jazz et de la « Musique en Liberté » ont réjoui petits et grands

En ce 10 décembre, la musique s'est invitée dans le quartier Liberté Vert de Maisons : pas moins de trois concerts inédits ont ainsi enchanté le public maisonnaise, petits comme grands. « Du fait de la crise sanitaire, plusieurs animations de l'édition 2021 de Mars en Jazz n'ont pu avoir lieu au printemps dernier. C'est pourquoi, le conservatoire municipal, en partenariat avec l'Office Municipal de la Culture (OMC), a souhaité proposer un programme musical sur le jazz à destination des Maisonnais », explique la directrice de l'OMC. Cette journée dédiée au 4^e art a ainsi débuté par des concerts réservés aux élèves maisonnaise de l'élémentaire au lycée afin de les initier à la musique et plus particulièrement au jazz. Elle s'est ensuite poursuivie par un concert sur le thème des « femmes dans le jazz » interprété par la chanteuse Valérie Graschaire et le groupe EouZGanG au centre socioculturel Liberté, à l'issue duquel un nouveau concept musical à destination des familles maisonnaise a été inauguré.



« Des rencontres artistiques et humaines avec Musique en Liberté »

Intitulé « Musique en Liberté », cette rencontre entre musiciens aguerris et amateurs constitue un véritable moment de partage dont la première édition a été très appréciée par le public maisonnaise de tout âge. Tandis que des professeurs du conservatoire donnaient des conseils, certains enfants ont même pu s'essayer à la batterie après des échanges avec les musiciens présents. « L'idée est de recréer des ambiances de cafés bars ou cafés concerts ou chacun s'écoute, joue, chante ensemble et fait des rencontres artistiques et humaines », résume la directrice du conservatoire Henri Dutilleux. Ce rendez-vous sera renouvelé en 2022, dans un lieu et un quartier différent de la ville, de même que les genres musicaux mis à l'honneur. A vos agendas, de nouvelles dates vous seront prochainement communiquées !



Le ciné Debussy

- **UN HÉROS** d'Asghar Farhadi
Dimanche 9 janvier à 15h (VO)
- **WEST SIDE STORY** de Steven Spielberg
Dimanche 9 janvier à 17h30 (VO)
- **TROMPERIE** d'Arnaud Desplechin
Mercredi 12 janvier à 18h
Dimanche 16 janvier à 15h
- **THE CARD COUNTER** de Paul Schrader
Mercredi 12 janvier à 20h30 (VO)
Dimanche 16 janvier à 17h30 (VF)
- **EN ATTENDANT BOJANGLES** de Regis Roinsard
Mercredi 19 janvier à 18h
Dimanche 23 janvier à 15h
- **MES FRÈRES ET MOI** de Yohan Manca
Mercredi 19 janvier à 20h30
Dimanche 23 janvier à 17h30
- **ADIEU MONSIEUR HAFMANN** de Fred Cavayé
Mercredi 26 janvier à 18h
Dimanche 30 janvier à 15h
- **LE TEST** de Emmanuel Poulain-Arnaud
Mercredi 26 janvier à 20h30
Dimanche 30 janvier à 17h30

Toute la programmation sur www.maisons-alfort.fr
(rubrique théâtre et cinéma)
ou www.theatredemaisons-alfort.org

Théâtre



Arnaud Ducret (Humour)

Samedi 15 janvier à 20h45 à Debussy
Arnaud Ducret remonte en scène et fait renaître les personnages de « sa vie » ponctuée de rire et d'émotions par le jeu, le chant, la danse et le mime.

Bêtes de scène – Au féminin (Danse)

Jeudi 20 janvier à 20h45 au NECC
Compagnie Les Orpailleurs. Le spectacle interroge notre rapport à l'âge et la pression sociale, les transformations du corps vieillissant et la place des sept danseuses qui ont « passé » la barre des 40 ans.

La Cenerentola (Opéra-bouffe)

Samedi 22 janvier à 20h à Debussy
D'après Cendrillon de Perrault. Véritable comédie des erreurs, *La Cenerentola* inverse les rôles sociaux : dans ce

jeu de dupes porté par la musique de Rossini, le prince se grime en valet, le précepteur en mendiant et à la fin la souillonne devient princesse.

Cole Porter in Paris (Comédie musicale)

Samedi 29 janvier à 20h45 à Debussy
Les Frivolités parisiennes évoque les années folles dans la capitale autour du plus francophile des compositeurs américains de Broadway, Cole Porter. Emmené par un orchestre qui swingue et des chanteurs qui balancent !

Émile en musique (Concert Jeune Public)

Samedi 5 février à 18h à Debussy
Charmé par les albums jeunesse de Vincent Cuvelier, le compositeur Marc-Olivier Dupin met en musique l'histoire du petit Emile, un enfant à qui il arrive de multiples aventures.

Médiathèque et bibliothèques

Médiathèque André Malraux

4, rue Albert Camus. Entrée gratuite et inscription obligatoire à l'accueil du mardi au samedi ou au 01 43 76 30 77

■ Boutchou contes

Pour les tout-petits, jusqu'à 3 ans
Mercredis 12 janvier et 9 février à 10h30

■ Heure du conte

De 3 à 7 ans - Samedi 29 janvier à 14h30

■ Club ado

À partir de 13 ans - Vendredi 14 janvier de 17h à 19h

Bibliothèque du centre

34-36 avenue du Professeur Cadiot.
Gratuit, inscription obligatoire au 01 43 96 24 48

■ Boutchou contes

Pour les tout-petits, de 18 mois à 3 ans
Mercredi 12 janvier à 16h15

■ Heure du conte

De 3 à 7 ans - Mercredi 9 février à 16h30

Bibliothèque René Coty

120 rue Roger François.
Gratuit, inscription obligatoire au 01 41 94 12 51

■ Boutchou contes

Pour les tout-petits, jusqu'à 3 ans
Mercredi 19 janvier à 16h30

À ne pas manquer...

Du mardi 11 janvier au samedi 26 février - médiathèque

■ Exposition « Livre de steppes »

Rencontre le samedi 5 février à 14h30
(à partir de 12 ans)

■ Exposition « Carnets de voyage : mode d'emploi »

■ Exposition « Tous les chemins partent de Maisons-Alfort : carnets de route »

■ Quiz « Venez tester votre culture musicale ! » à partir de 10 ans

Samedi 15 janvier à 15h - médiathèque

■ NOUVEAU Le Numériclub : « Dessinez et animez vos pixels » – à partir de 12 ans

Samedi 22 janvier à 14h - médiathèque

■ Café psycho « Le besoin de changer d'air »

Samedi 22 janvier à 14h30 - médiathèque

■ Ateliers « Construis ta ligne de chemin de fer robotisé » - à partir de 7 ans

Samedi 22 janvier de 14h30 à 16h30 - bibliothèque du Centre

Samedi 29 janvier de 14h30 à 16h30 - bibliothèque René Coty

Libre expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal de Maisons-Alfort

L'opposition PS/PC/Verts a-t-elle un problème avec l'écologie ?

Alors que la Majorité municipale va engager la création d'une ferme solaire urbaine à Maisons-Alfort en déployant des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux pour produire une énergie 100% renouvelable, force est de constater que les élus PS/PC/Verts semblent étrangement peu mobilisés sur les enjeux du développement durable. En effet, lors du Conseil municipal de décembre, alors que ce projet figurait à l'ordre du jour, ils ont décidé de...S'ABSTENIR.

Il est regrettable, une fois encore, que l'opposition ne soit pas en mesure d'adopter une attitude plus constructive lorsqu'il s'agit de défendre la qualité de vie des Maisonnais, préférant plutôt se laisser aller à des considérations purement partisans. Déjà en 2020, elle s'était abstenue sur le projet de Maison de l'Environnement. Une stratégie qui manque d'envergure alors que ces mêmes élus sont généralement prompts à dispenser la bonne parole sur la meilleure

façon d'aborder les problématiques environnementales.

Quant à nous, nous poursuivons en 2022 nos actions pour la préservation de l'environnement avec l'ouverture de la Maison de l'Environnement et nous continuerons d'investir dans tous les domaines de votre vie quotidienne. Nous mettrons en œuvre de nouveaux projets comme la création aux Juilliottes d'un espace de travail partagé dédié aux jeunes Maisonnais où ils trouveront des conseils en matière de formation, d'emploi et de numérique, et où les jeunes talents seront mis à l'honneur.

Et nous continuerons à privilégier les relations de proximité et être à votre écoute, comme nous l'avons toujours été.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, une très belle année 2022!

Le Groupe de la Majorité Municipale
« Maisons-Alfort d'abord »

Bonne année 2022 !

En cette nouvelle année, nous adressons nos meilleurs vœux à tous les Maisonnais. Que 2022 soit pour chacun une année pleine de réussites individuelles et collectives !

À Maisons-Alfort, la ville projette la construction d'un nouveau commissariat avenue de la République, en face de l'actuel et qui viendrait le remplacer, avec à la clé un meilleur accueil des usagers et des personnels, ce qui est à saluer. Ce projet implique une participation de la Commune au financement du nouveau commissariat à hauteur de plus de 3 millions d'euros.

Il implique également que la ville récupère le terrain de l'actuel commissariat, qui « pourrait servir à une opération de logements collectifs ».

Ce secteur, situé dans le périmètre du centre-ville, a déjà fait l'objet d'une densification considérable ces dernières années, avec une part insuffisante, voire nulle, d'aménagements de la voirie ou de logements sociaux. Cette portion de l'avenue est malcommode

pour les piétons, dangereuse pour les cyclistes et mérite largement un réaménagement urbain. Il n'est qu'à voir le nombre de personnes qui empruntent l'allée centrale du cimetière pour accéder au centre-ville sans avoir à utiliser les trottoirs encombrés de l'avenue.

Nous proposons qu'une opération de concertation avec les habitants puisse être organisée pour envisager collectivement l'avenir de ce secteur et de l'avenue de la République dans son ensemble, définir les axes d'aménagement et les objectifs à poursuivre pour un développement réellement harmonieux POUR TOUS LES USAGERS. Un autre aménagement urbain est possible : à l'écoute des habitants, de leurs besoins et de leur environnement.

Maisons-Alfort Ensemble, Ecologie et Solidarité
C. Panassac, B. Bouché, F. Cercey, G. Betis

Bonne année !

Je souhaite à tous les maisonnais tous mes vœux pour l'année 2022. Pour la nouvelle année, je fais pour ma part le vœu de plusieurs améliorations pour notre ville.

J'aimerais que les demandes de place en crèche puissent être suivies en toute transparence pour les parents. Cela existe à la ville de Vincennes, pourquoi cela n'existe pas à Maisons Alfort ?

J'aimerais avoir des ATSEM pour s'occuper de nos enfants en maternelle, au-delà de la petite section. Cela existe à Alfortville, pourquoi cela ne se fait pas à Maisons-Alfort ?

Je rêve d'une ville où les entreprises et associations pourraient avoir un appui municipal, sous la forme d'un conseil économique et social. Cela existe à Issy Les Moulineaux, pourquoi ne pas le faire à Maisons-Alfort ?

J'aimerais créer des conseils de quartiers pour faire vivre dans notre ville et écouter les citoyens qui connaissent bien notre commune. Cela existe à Charenton et pourquoi pas à Maisons-Alfort ?

J'aimerais avoir un maire adjoint à la sécurité à plein temps alors

que la ville veut construire un plan de vidéo surveillance et avec l'appui du Gouvernement un nouveau commissariat. Aujourd'hui le maire adjoint à la sécurité est aussi en charge des crèches. Dans toutes les villes de taille équivalente, il y a un maire adjoint de sécurité à plein temps, pourquoi cela n'existe pas à Maisons-Alfort ?

J'aimerais avoir des bilans carbone des bâtiments publics, pour maîtriser et réduire notre consommation énergétique. Cela se fait dans de plus en plus de communes, pourquoi cela ne se fait pas à Maisons Alfort ?

Vous pouvez compter sur moi et l'ensemble de la majorité présidentielle de Maisons-Alfort pour défendre ses sujets.

Bonne année à vous tous !

Thomas Maubert
« Maisons-Alfort Passionnement »
t.maubert@maisonsalfort-passionnement.fr



PHARMACIES DE GARDE

16 janvier : Valla-Maelfait Christine

1, avenue du Général Leclerc

23 janvier : Pucci Patricia

20, rue du Maréchal Juin

30 janvier : Pharmacie des Planètes

141, rue Marc Sangnier

PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ

La prochaine permanence du député de Charenton, Joinville, Maisons-Alfort et Saint-Maurice, se tiendra le **jeudi 13 janvier à partir de 16h** à l'Hôtel de ville de Maisons-Alfort.

RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

Vendredi 14 janvier de 15h45 à 17h: impasse Saint-Maur dans le quartier des Planètes.

Samedi 15 janvier de 10h à 12h: marché de Charentonneau, devant le magasin Auchan dans le quartier Liberté Vert de Maisons, près de l'enseigne Picard dans le quartier d'Alfort (39, av. du Général Leclerc) et à la galerie commerciale des Juilliottes.

Dimanche 16 janvier de 10h à 12h: marché du Centre et devant le magasin Auchan, avenue du Professeur Cadiot.

VŒUX POUR L'ANNÉE 2022

Découvrez les vœux du maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain, en vidéo! Pour ce faire, il vous suffit de flasher le QR Code ci-dessous ou de vous rendre sur le site internet de la Ville : maisons-alfort.fr.



COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques

Marché du Centre : dimanche 16 janvier de 8h à 12h.

Marché de Charentonneau : samedi 5 février de 8h à 12h.

Déposez vos biodéchets en faisant votre marché

Une collecte des biodéchets (épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, fleurs, etc.) est organisée sur les marchés de la Ville par le Territoire *Paris Est Marne&Bois*. Vous pouvez ainsi y déposer vos déchets alimentaires préalablement triés chez vous grâce à un bioseau distribué gratuitement par le Territoire tandis que les commerçants peuvent jeter leurs biodéchets directement en fin de marché. Les Maisonnais qui souhaitent s'en procurer peuvent faire une demande directement auprès du Territoire par e-mail à environnement@pemb.fr ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Ils seront par la suite recontactés pour une prise de rendez-vous pour une livraison à domicile selon leurs disponibilités.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) :

depuis le 1^{er} janvier 2021, le Territoire *Paris Est Marne&Bois* est en charge du ramassage des encombrants à Maisons-Alfort. La procédure de rendez-vous mise en place par le Territoire est à l'identique de la Ville. Ainsi, si vous souhaitez déposer des encombrants, la collecte s'effectue uniquement sur rendez-vous par téléphone au **01 84 23 51 51** ou par e-mail à encombrants@pemb.fr. En cas de problème ou de difficulté, vous pouvez appeler les services techniques de la Ville au **01 43 96 77 25**, qui se tiennent à votre disposition pour vous conseiller, vous orienter et vous assister dans vos démarches.

Déchèterie

Afin de connaître la déchèterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire *Paris Est Marne&Bois* au **01 48 71 59 13** ou par e-mail environnement@pemb.fr, ou bien consulter le site internet du territoire : www.parisestmarnebois.fr. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.



ÉTAT CIVIL

Septembre

Naissances: AIT-TOUATI Amir, BAGOT Jules, BALAN Ioan, BALLOT Demondi-Merveille, BARBARIN BAZET Héloïse, BARRAUD Armand, BAUD Mathis, BENCHETRIT Hadassa, BHOURI Lyed, BILLET Augustin, BONNEMAIN Lou, BOUDSOCQ GONZALEZ Alma, BOUGUERA Gabrielle, BOUZERAA Anas, BURONFOSSE Ayden, CAILLET Maxime, CHALLAKHI Fidan, CIFRIAN Elisabeth, CORSAND CHAPON Ambroise, COUTY Yann, DELIGNE LE LIEVRE Olivia, GAZIN LABORIEUX Léa, KAZLAUSKAS CHAUMIN Carmen, LABRUDE SOIRAT Helios, LEBLANC Johanna, MBIANDA PASSOT Domitille, MEHAFDIA Ilyan, MELLOUL Ambre, MOLIERE Alana, MUZZFAR Mohammad, NOSSENT Tael, OZIOL Fleur, PAULUS Charlie, PAZOS Benicio, PERARD Loric, PROVOST Jodie, ROCHELET Helios, SABBAH Logan, SALE Auguste, SCHUMACHER Léo, SEBBANA GARCIA Noah, TRAVERSI Elio.

Mariages : AIT RAMI Sanaa et CHAARA Imad, ANTOINE Jeff et KERBOURCH Fanny, BOUCHER Anthony et COCO Elodie, BUI Elisabeth et RENAULT Pascal, COUDERT Thibault et RUFFINI Vanessa, DESCLAVELIÈRE Dolorès et ARDAVANIS Georgios, HAMROUCHE Kenza et JAMAL Soufiane, JAUNE Alisson et BAUDET Matthis, JOYEUX Cyprien et BERTHIER Camille, KIREN Anahide et BASMADJIAN Manouk, LATOUR Sandra et CARDOSO Jorge, LEBRUN Clémentine et COURTECUISSÉ Arthur, LEVALLOIS Maxime et CHOUDHRY Nagina, LEVESQUE Marie-Christine et DEMIR Adil, MOSER Dominique et AUBRY Yves, MOZZONE Caroline et SERRA Magali, NTSAME-MINTSA Pauline-Vanessa et ZUE ESSANGUI Pol, QUARANTA Myriam et BEN HAMADI Elyès, RICHARD Kankou et NANGA EDOA Rodrigue, TOUHAMI Ibrahim et BARBI Julie.

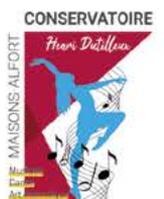
Décès : BERGOT Pierre, GERMAIN Annie épouse SIMON, MOURGAND Paulette épouse DURIEUX, PINAUD Mary-Claude épouse VILLEBESSEYX, TONNELIER Gérard.

La tête dans les étoiles

CONCERT DES PROFESSEURS DU CONSERVATOIRE

DIMANCHE 30 JANVIER 2022
À 16H AU NECC

Réservation obligatoire par email :
conservatoire.ville@maisons-alfort.fr
Pass sanitaire obligatoire



WWW.MAISONS-ALFORT.FR



PLAN INTERACTIF



VILLE DE MAISONS-ALFORT